

Service commun Formation Continue

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

2024

Le mot des Vices Présidents

En cette année 2023-2024, le SCFC a poursuivi sa croissance tout en tenant ses engagements vis-à-vis de ses parties prenantes. Si le chiffre d'affaires de la formation continue est resté quasiment stable entre 2021 et 2024, celui de l'alternance a doublé sur la même période, passant de 3,8 millions d'euros à 7,3 millions d'euros. Le nombre de formations en alternance gérées par le CFA Lyon 2 a également progressé, la totalité de ces nouvelles ouvertures étant gérée par le CFA Lyon 2. Cette croissance, qui s'inscrit dans la stratégie de l'établissement, est accompagnée par le SCFC qui concourt pleinement à la mise en place et à l'amélioration de nouveaux processus de gestion.

Pour accompagner cette activité, des nouveautés ont progressivement été mises en place : déploiement de FCA manager ; prospection auprès d'entreprises partenaires avec la création d'un fichier alternance ; nouvelles actions de communication ; refonte des DU et des formations courtes ; mise en place du Doctorat en VAE. Plus généralement, le SCFC a contribué à mettre en œuvre un véritable travail collaboratif avec les réseaux et les partenaires qu'il convient ici de saluer.

Le SCFC est également au cœur d'un changement de paradigme concernant l'alternance et la formation continue. Un nouveau modèle économique est en effet en cours d'opérationnalisation, la mise en place de ce dernier impliquant un travail de fond avec les acteurs concernés et les partenaires de l'Université. Le SCFC joue ici un rôle central, notamment en accompagnant les acteurs et en participant au pilotage de ce modèle, notamment grâce à son expertise en termes de matrices financières, outil qui permet de mesurer la soutenabilité financière des parcours de formation et de mieux valoriser le travail des acteurs de terrain en rémunérant l'engagement des enseignants-chercheurs qui assurent la gestion et le développement de ces parcours.

Au cœur de ces changements, le SCFC poursuit ses missions, en maintenant une qualité de service exemplaire et une expertise multi-domaines.

BERTRAND RAVON, VICE PRESIDENT EN CHARGE DE LA FTLV

SEBASTIEN SOULEZ, VICE PRESIDENT EN CHARGE DES FORMATIONS EN ALTERNANCE

LE SERVICE COMMUN FORMATION CONTINUE

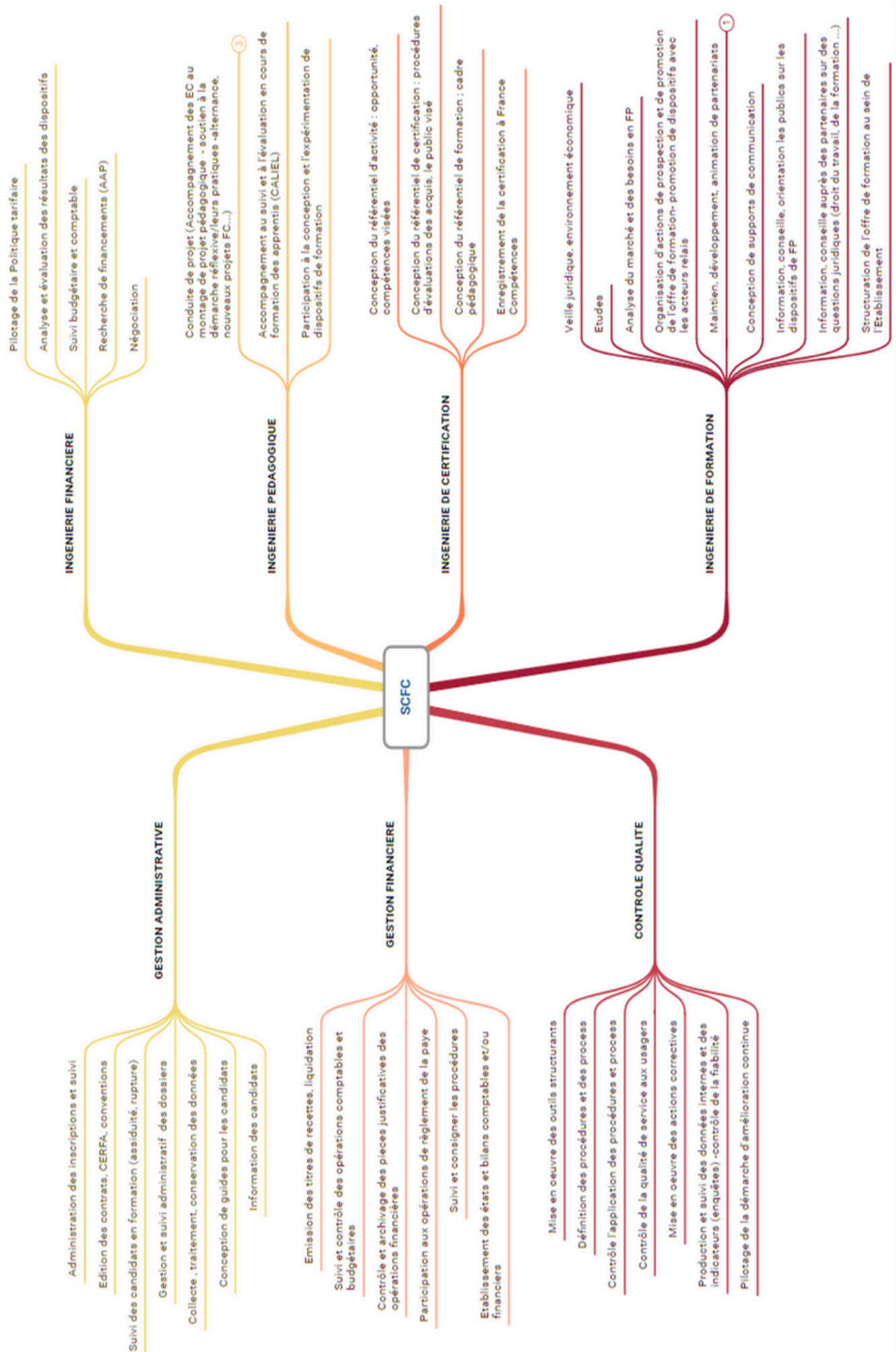
ses missions, ses compétences, ses obligations

**Un service qui mutualise des moyens
doté d'une équipe d'experts en Formation Continue
qui assure des missions et des activités transversales
pour tous les UFR, en coordination avec les Directions de l'Etablissement**

Ses missions

Mettre en œuvre la politique Formation Professionnelle de l'Etablissement
Développer, promouvoir l'offre de formation
Coordonner l'ensemble des activités relevant de la Formation Professionnelle
Impulser de nouveaux projets

Ses compétences



Ses obligations

Depuis les années 2000, s'enchaînent les réformes sur la Formation Professionnelle

- Après 4 réformes successives, la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » dite loi Avenir professionnel (Ministère du travail) entreprend **une totale refonte du système de Formation Professionnelle**

Et depuis 2018 ...impacté par un cadre réglementaire qui évolue, le SCFC à **une obligation d'adaptation aux différents cadres réglementaires FTLV** et des facteurs exogènes et endogènes



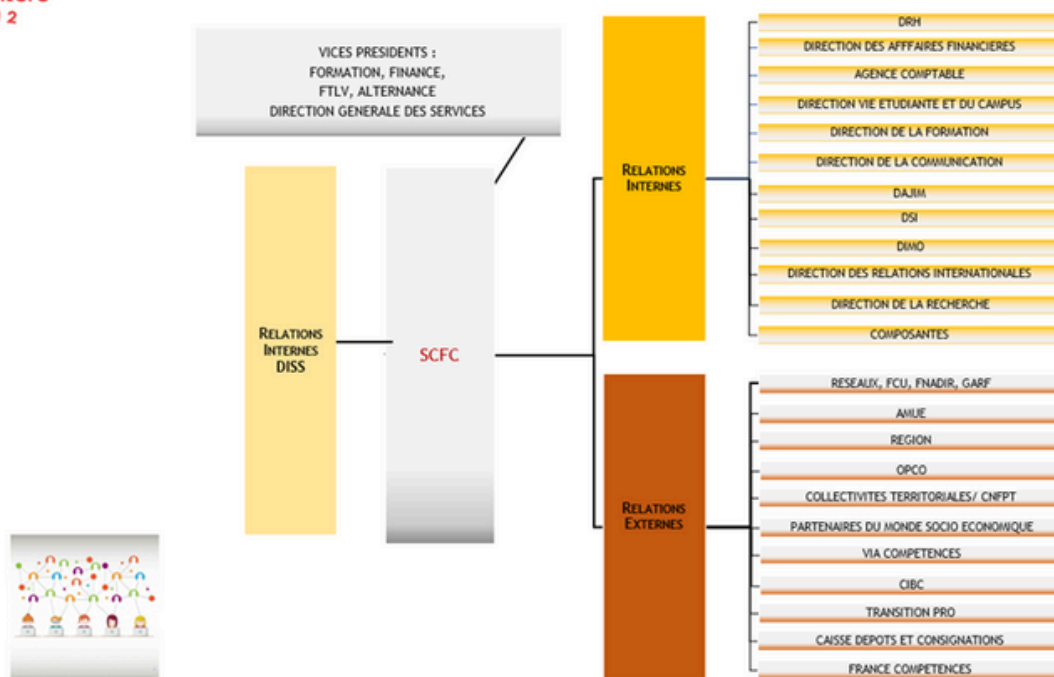
LE SERVICE COMMUN FORMATION CONTINUE

au service des UFR et du développement

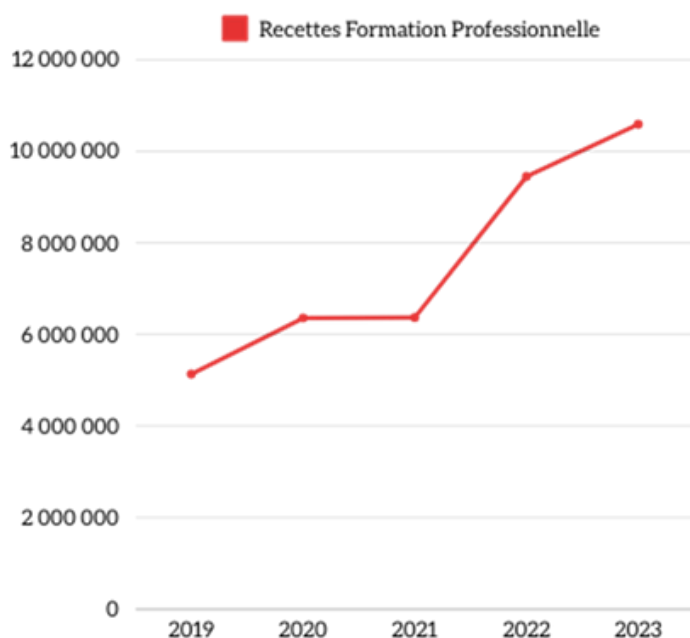
Un service en lien avec tous les UFR, qui collabore avec les Directions de l'Etablissement



UNIVERSITE LUMIERE LYON 2 - Service Commun de Formation Continue (SCFC)



Un Service qui concoure à l'évolution des recettes des composantes



Un taux de croissance de 106%
Un chiffre d'affaires pour la
Formation Professionnelle
multiplié par 2

Ses axes prioritaires de développement

L'Alternance

Un développement de l'alternance en lien avec le projet d'Etablissement

Le SCFC a conduit des projets innovants en 2023/24 tels que le passage à l'alternance de licences générales :

- Licence 3 Sciences Economiques et gestion
- Licence 3 LEA- Anglais Espagnol

De même qu'il a accompagné la Faculté de Droit dans la poursuite de l'ouverture en alternance de parcours de Master en Formation initiale :

- M2 Droit privé, Parcours : Droit des activités numériques et Tiers de confiance
- M2 Droit privé, Parcours : Commissaire de justice
- M2 Droit des affaires, Parcours : Droit de la propriété intellectuelle – créations artistiques et esthétiques

Témoignage

Au cours de l'année universitaire 2023-2024, la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié a été régulièrement accompagnée par les équipes du service commun de la formation continue de l'Université pour permettre d'ouvrir trois parcours de Master en droit privé et en droit des affaires à l'alternance. Ce suivi de qualité a permis le développement de partenariats avec plusieurs institutions et organismes, comme la Chambre Nationale des Commissaires de Justice. A ce titre, je tiens à saluer l'expertise, la compétence et la disponibilité du service de formation continue qui sont aujourd'hui unanimement reconnues et appréciées par l'ensemble des collègues de la Faculté de droit.

Adrien Bascoulergue, Doyen de la Faculté de Droit Julie Victor Daubié

Il a accompagné les responsables pédagogiques de l'UFR SEG, à l'ouverture d'une formation 100 % en alternance en partenariat avec l'ENTPE, le Master Economie de l'environnement de l'énergie et des transports, Parcours : Transports urbains et régionaux de personnes (TURP).

Alors que le CFA gérait 32 parcours en 2023, grâce à l'accompagnement du Service, 39 parcours sont actuellement ouverts à l'alternance au CFA.

Cet accompagnement porte au niveau de l'Etablissement le nombre d'apprentis à 1021.

Il a permis à l'Etablissement d'atteindre son objectif avec un effectif total supérieur à 1000 apprentis en 2024. Au niveau du CFA on compte 350 apprentis (données au 23/09/2024) et 2 442 408 € de recettes en 2024.

On constate une croissance des contrats en apprentissage et encore une tendance à la baisse des contrats de professionnalisation sans doute liée à la suppression de l'aide exceptionnelle

Pour répondre au mieux à la sécurisation des parcours des alternants, le SCFC instruit des appels à projet pour l'investissement des CFA. Ils ont conduit cette année,

- à l'équipement de 2 salles informatiques pour la FJVD.
- et à l'ouverture du Lab Alternance

UN SERVICE AU SERVICE DE SES APPRENANTS

Le Lab Alternance, un projet de l'établissement piloté par le SCFC :



Renforcer les actions d'accompagnement des alternants pour sécuriser les parcours

Créer une communauté et renforcer le sentiment d'appartenance à un collectif

Afin d'atteindre ses objectifs le Lab Alternance articule :

- des permanences avec les équipes en interne (COSIE, Handicap, CFA , SSU...)
- l'organisation d'ateliers : soft skills, rédiger un CV, utiliser les réseaux sociaux, simulation d'entretiens avec des recruteurs ... ; Informations contrat de professionnalisation/apprentissage, droits des apprentis...
- des événements thématiques ou sur des secteurs d'activités (découverte de métiers, de secteurs d'activités...)
- des échanges avec l' ANAF (association des apprentis de France) ou entre Etudiants futurs apprentis avec la promotion en cours ...

Atelier 1 :

« Améliorer sa candidature pour trouver une alternance »

Le 26/09 avec le COSIE

DF /COSIE ; DVEC /SSU /Handicap

Il cible à la fois les alternants et les étudiants ayant un projet d'alternance, il associe les directions et composantes, il mobilise ses partenaires socio-économiques

ANAF, OPCO, SYNTEC/ Fédération professionnelles ...DRH
Ensemble des partenaires du Monde Socio-Economique





Un lieu

ICOM - Un lieu de rencontre, d'animation et d'échanges- 2 salles dédiées et équipées



Des financements Unifonction 10 000€ - REGION en attente de validation du projet

Journée d'intégration des alternants

En septembre, et pour la deuxième année consécutive, l'ensemble des alternants du CFA Lyon 2 ont été invités à la « Pré-rentree des apprentis ».

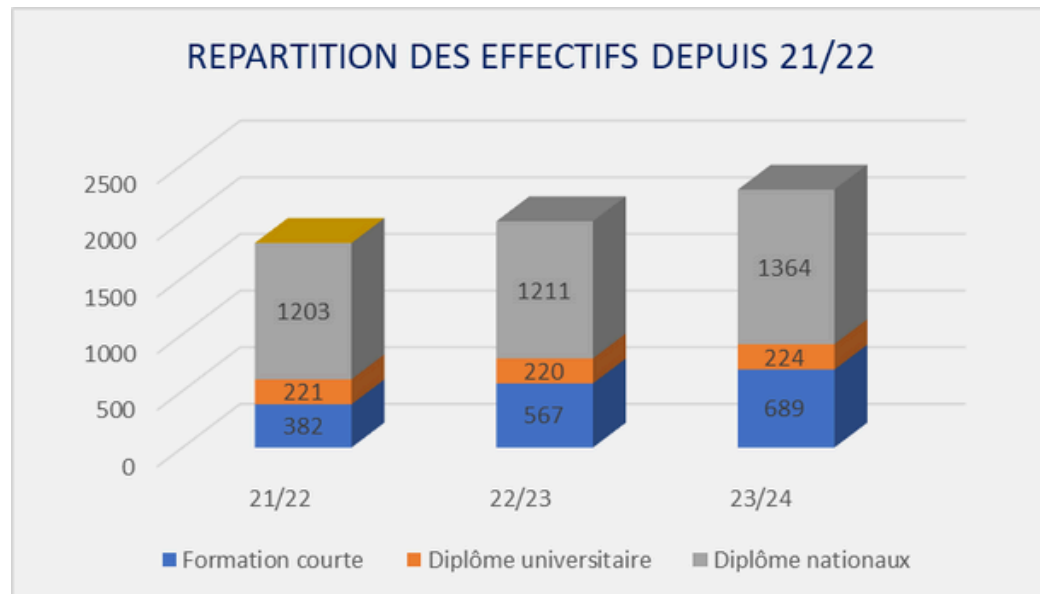
Afin qu'ils abordent sereinement leur année en apprentissage, l'équipe du Pôle Alternance leur présente les spécificités de leur statut et les dispositifs mis en œuvre par l'établissement (droits et devoirs, aides spécifiques mobilité internationale, Mission Handicap...) qui répondent aux 14 missions d'un CFA.

250 apprentis étaient présents à cette manifestation qui s'est déroulée cette année sur le Campus Porte des Alpes. Ce temps d'échange est aussi pour eux l'occasion d'identifier leurs interlocuteurs du CFA de répondre à leurs dernières interrogations avant de démarrer leur contrat.



La Formation Continue

Effectifs Formation Continue depuis 2021

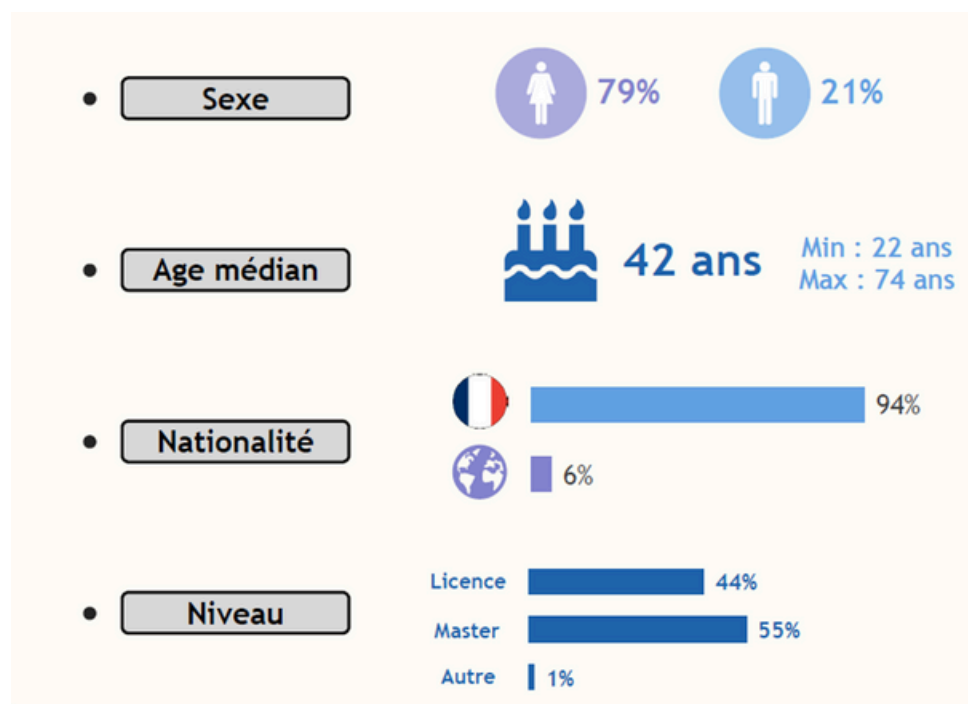


Une croissance régulière des effectifs ...

En formation courte, un doublement des effectifs

Une croissance de 13 % des demandes de reprises d'études

Public



Résultats de l'enquête 2024 sur la promotion des stagiaires de la Formation Continue en Reprises d'Etudes 2022/2023

Développement des formations courtes

Après une analyse financière des formations courtes et de leur soutenabilité, le SCFC a proposé une note de cadrage formations courtes inter / intra, avec les composantes concernées pour en assurer leur développement.

Depuis, Janvier 2024, une veille régulière des appels à projets ou MAPA (marché à procédures adaptées) a été entreprise afin d'identifier des thématiques de formation pour des salariés ou agents publics et portés par des OPCO, la Région, ... en lien avec les domaines d'expertise de l'Etablissement. Le SCFC s'organise aujourd'hui pour apporter des réponses rapides et interfacer avec les composantes susceptibles de pouvoir répondre à ces appels à projets dans des délais très courts.

Une consultation des composantes est en cours de planification.

Le SCFC entend conduire de nouveaux projets de formations courtes en lien avec les travaux de recherche des laboratoires.

En outre, des projets de nouvelles formations courtes sont à l'étude avec Lesla, sous réserve de la désignation d'un enseignant-chercheur pour les porter.

Quelques exemples d'intervention

Entre Individu et sphère collective : une liaison fondamentale. A l'écoute de cette dimension dans les pratiques de soins- Centre Hospitalier le Vinatier- 07/11/23, UFR ASSP- durée 7 heures

Conférence sur la transformation des pratiques d'interventions sociales lors de la journée de territoire Combe et Maurienne - Conseil Départemental de Savoie - 27/06/24, UFR ASSP - durée 3 heures

En Mai 2024, le SCFC est informé par son partenaire, que France Compétences ne renouvelle pas la certification LInguaskill, qui permet aux stagiaires de la Formation Continue de mobiliser leur CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour y remédier, la direction des études en langues en lien avec le SCFC explore les différentes possibilités et fait le choix du DCL (Diplôme de Compétences en Langues). La demande est présentée au rectorat, et le SCFC est habilité dès cette rentrée 2024 à délivrer le DCL. Cette certification permet aux candidats de mobiliser leur CPF pour financer leur formation en anglais et en espagnol.

EVOLUTION DU DAEU

Après l'intégration de l'équipe du DAEU et la création d'un pôle spécifique pour en assurer le pilotage, en janvier 2023, le SCFC a conduit un projet d'évolution du DAEU pour répondre à la commande Région et lui apporter une coloration « métier ».

Après une analyse conséquente des métiers en tension, 3 métiers cibles avec des compétences transverses ont été visés (Assistant de service social et technicien d'intervention sociale et familiale, animateur et coordinateur des activités périscolaires, Assistant juridique).

Ce module « métiers de la solidarité » s'est appuyé sur l'expertise des composantes (IUT, ISPEF, FJVD) et des partenaires historiques comme Rockefeller. IL devait être ouvert en présentiel dès la rentrée 2024-2025.

En Mai 2024, la Région a décidé de ne plus assurer le financement du DAEU pour les demandeurs d'emplois. Le projet a été abandonné cette année et l'Etablissement a décidé d'ouvrir le DAEU uniquement en distanciel en renforçant les modalités d'accompagnement et de suivi des candidats en collaboration avec le COSIE. Il accueillera en cette rentrée 55 candidats.

Des perspectives de refonte et de nouveaux partenariats notamment avec la Ville de Lyon sont en cours de réflexion. Ce partenariat a pour objectif de créer une filière de formation pour les animateurs périscolaires avec la Licence Professionnelle Métiers de l'animation sociale socio-éducative et socio culturelle parcours Coordinateur des temps périscolaires et extra scolaires dans les collectivités territoriales, portée par l'ISPEF. Sous réserve de confirmation de ces partenariats, le parcours « métiers de la solidarité » pourrait ainsi ouvrir en présentiel à la rentrée 2025/2026.

DEVELOPPEMENT ET EVOLUTION DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES

Après avoir cartographié l'ensemble des DU, le SCFC a conduit une analyse sur l'ensemble de l'offre, et formulé des préconisations.

Pour répondre aux critères d'éligibilité au CPF (Compte Personnel de Formation) permettant aux candidats de financer leur formation, le service sensibilise et accompagne les responsables pédagogiques dans leurs démarches de certification des DU qui ne sont pas enregistrés de droit au RNCP (Répertoire National de Certification Professionnelle), ni au RS (Répertoire Spécifique) par France Compétences.



constitution de dossier : 12 à 18 mois
instruction France Compétences : 6 mois
13% de dossiers validés
Un taux d'échec élevé pour les DU de manière générale
sur toute la France

Dans un souci de simplification, les démarches de certification étant complexes, le SCFC a adopté une nouvelle stratégie :

- Un rapprochement avec d'autres Universités déjà certificatrices
- Le développement de DU s'appuyant sur des blocs de compétences disciplinaires des diplômes LMD
- La co-certification d'un DU en partenariat avec d'autres établissements en lien avec la FCU

Cf annexe 3 : liste des projets en cours

A titre d'exemples,

Le DU « médiation - mettre en œuvre une médiation en situation conflictuelle » porté par la Faculté de Droit a été renouvelé au Répertoire spécifique pour une durée de 3 ans

LE DUMI (Musicien Intervenant) porté par le CFMI, co - certifié avec 8 autres Etablissements et enregistrée au RNCP. Le DUMI est porté par un conseil national des CFMI qui mène une réflexion sur les référentiels métiers. Un conseil national de perfectionnement devrait être mis en place prochainement.

Expérimentation en cours : Réingénierie DU FSEA (Formation Supérieure en ergonomie Appliquée) : un diplôme passerelle pour accéder en M2, mais aussi nouvellement construit, pour une insertion en tant qu'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) en entreprise. Il sera composé de 2 blocs de compétences du Master (le master en compte 9) : Le BLOC 6 : RNCP 38544BCo6 : Conduire et réaliser une analyse ergonomique des situations de travail et d'usage et Le BLOC 8 : RNCP 38544BCo8 : Conduire une intervention en ergonomie selon la conduite de projet adaptée aux caractéristiques d'un système socio-organisationnel dans le respect de la déontologie

La VAE

En quelques chiffres

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nb dossiers déposés	61	46	71	61	52	30
Nb dossiers bénéficiant d'un accompagnement	35	34	48	59	55	60
Nb diplômé.es	28	29	20	35	31	30

L'activité de la cellule VAE a été marquée sur le premier semestre 2024 par plusieurs événements :

- L'annonce de la réforme du CRPE, actuellement suspendue, a entraîné un grand nombre de réorientation de projets VAE vers la reprise d'études.
- La réforme de la VAE a été ralentie dans sa mise en œuvre puis suspendue. Le nombre de demandes de conseil est tout aussi important que les années précédentes mais les projets sont mis en attente par les candidats, la réforme de la VAE devant garantir « la gratuité » du dispositif.

Adaptation du dispositif face aux enjeux de la Réforme

Dans le cadre de la réforme de la VAE introduite par la loi Marché du Travail du 21 Décembre 2022 qui préconise d'élargir et faciliter l'accès à la VAE, le dispositif a été rénové en profondeur et apporte des changements majeurs au process d'accompagnement et de validation.

Après 20 ans d'existence, le constat a été fait que seulement 10 % des candidats s'engageant dans une VAE allaient au bout de leur parcours et obtenaient leur certification totale après un parcours d'une durée moyenne de 18 mois avec pour cause, des parcours trop longs et compliqués, des recevabilités lourdes administrativement, un accompagnement tardif et difficile d'accès et plusieurs mois d'attente pour passer un jury.

Les changements majeurs de la loi, portent sur un accès universel à la VAE via la plateforme France VAE en supprimant la durée minimale d'un an d'expérience requise jusqu'alors et la possibilité d'acquérir un ou plusieurs blocs de compétences d'une certification professionnelle et la mise en œuvre de l'accompagnement dès la constitution du dossier.

Pour répondre à la loi « Marché du travail » se dessine la perspective d'un service public de la VAE en 2024 avec pour objectif de multiplier par trois le nombre de VAE.

Chaque année le Service Commun Formation Continue accueille plus de 1000 demandes d'informations en reprise d'études et en VAE et permet à plus de 800 stagiaires de la formation professionnelle l'obtention d'une certification professionnelle en SHS (Sciences Humaines et Sociales).

Au titre de la VAE, elle accompagne 60 candidats dans leur démarche et délivre en moyenne 35 certifications par an par le biais de la VAE.

Au titre de la VAE, elle accompagne 60 candidats dans leur démarche et délivre en moyenne 35 certifications par an par le biais de la VAE.

Pour répondre aux transformations économiques, aux problématiques des métiers en tension et aux besoins de recrutement dans les secteurs en tension et en transformation, le Service Commun Formation Continue a souhaité repenser le dispositif VAE actuel. Son projet vise à construire une ingénierie de parcours par un renforcement de l'accompagnement des candidats à la VAE et favoriser également les réductions de leurs parcours, gage de réussite dans l'aboutissement du projet des usagers.

Le SCFC,

- dispose d'une expertise dans l'instruction des demandes de VAE, l'accompagnement aux projets professionnels,
- est en capacité de coordonner avec les Enseignants chercheurs l'ensemble de la procédure,
- maîtrise l'offre de formation de l'Etablissement et les différents dispositifs de financements,
- assure une veille sur les métiers/secteurs d'activité en tension et les besoins du marché en région.

Fort de cette expertise, le SCFC doit réorganiser les missions et les activités de la cellule VAE et mener une réflexion afin de sécuriser les parcours (Taux de rupture et raccourcissement des parcours) et faciliter à la fois les reconversions, promotions, mobilités professionnelles... afin que la VAE, devienne un véritable mécanisme de montée en compétences et un levier stratégique pour le territoire en SHS.

Pour atteindre ses objectifs, un travail collaboratif en mode projet doit être mis en place avec l'ensemble des acteurs de l'Etablissement.

Ses pistes d'action :

- Acculturation, sensibilisation et professionnalisation des acteurs du dispositif de la VAE (Enseignants-chercheurs, BIATSS)
- Accompagnement des EC à la reconnaissance par bloc de compétences
- Développement d'un nouveau parcours VAE (intégration d'un co-accompagnement dans le parcours - duo conseiller VAE/enseignant référent)
- Améliorer la démarche qualité sur l'activité VAE (statistiques/composante, enquêtes de satisfaction, enquête sur l'évolution professionnelle à un an)
- Mettre en place un reporting semestriel
- Développer la visibilité de l'Université Lumière Lyon2 sur le territoire (événements, salons, plateforme des certificateurs ...)
- Exploration de la mise en place de VAE collective avec les partenaires, véritable enjeu pour la fidélisation, la valorisation des compétences, la performance de l'entreprise
- Exploration de la VAE inversée, levier d'insertion professionnelle et de sécurisation des parcours professionnels par exemple des seniors
- Ajustement en fonction de l'évolution de la réforme VAE
- Développer la VAE doctorat

Cette évolution interroge l'organisation et les missions de la cellule VAE, cette réflexion sera menée en mode projet par le SCFC.

VAE doctorat

Le Service Commun de Formation Continue (SCFC) et la Direction de la Recherche et des Ecoles Doctorales (DRED) se sont associés en 2022, pour répondre à une demande croissante, de candidats souhaitant faire reconnaître leurs acquis relevant d'une expérience professionnelle de recherche et d'une participation à des travaux scientifiques, dans l'objectif d'obtenir un Doctorat. Nous avons construit un projet commun et rédigé une procédure spécifique « Soutenir un Doctorat par la VAE ».

Mettre en œuvre la VAE pour le Doctorat est un moyen de valoriser les débouchés professionnels du diplôme et de participer à la promotion de notre Université auprès du monde socio-économique et des autres établissements.

Un Doctorat en Sociologie avec l'UFR ASSP est en cours de validation par la voie de la VAE, la soutenance aura lieu en décembre 2024.

Par ailleurs, 11 demandes ont été instruites, elles ont été examinées conjointement avec la DRED pour évaluer la faisabilité des projets, elles concernent les UFR de Droit, Temps et Territoires, ISPEF, ASSP, Langues et l'Institut de Psychologie.

Témoignage

« Chères collègues,

J'ai eu le plaisir d'être sollicité à double titre dans la mise en place du dispositif de doctorat en VAE à l'Université Lyon 2. D'abord en tant que directeur de thèse pressenti. Ensuite, en tant que directeur de l'école doctorale 483 Sciences Sociales.

Au premier titre, j'ai été sollicité en août 2023 par un collègue qui avait été contacté par une professionnelle spécialiste de la production de données statistiques sur les criminalités au sein d'un observatoire ministériel national, qui souhaitait s'engager dans une thèse en précisons VAE et qui recherchait une direction de thèse dans son domaine ; que cette personne avait déjà beaucoup publié dans le champ scientifique. Comme son projet se rapprochait de mes champs de spécialité, nous avons échangé plusieurs fois pour parler du dispositif de doctorat en VAE, délimiter son sujet de mémoire original, approfondir les problématiques envisagées, fixer un calendrier de travail. Ces premiers échanges ayant été tout à fait concluants, la démarche administrative a été amorcée : composition, avec l'appui de la cellule VAE et de la DRED, du dossier de recevabilité, puis la recevabilité administrative ayant été validée, transmission pour l'avis de recevabilité scientifique.

C'est à ce stade que j'ai été mobilisé pour juger de la recevabilité scientifique, en lien avec la Vice-Présidente Recherche de Lyon 2. Ne souhaitant pas être juge et partie, et parce que toutes les demandes d'inscription en thèse dans l'ED Sciences Sociales sont d'abord étudiées par les spécialistes de la discipline concernée (commission pédagogique de la mention de doctorat, ici Sociologie Anthropologie), j'ai sollicité l'avis collégial de cette commission (c'était en octobre). Celui-ci ayant été unanimement favorable, et la VP recherche ayant aussi validé le projet, l'inscription s'est poursuivie.



J'ai ensuite repris mon rôle de directeur de thèse pour accompagner la professionnelle devenue doctorante dans l'écriture de son manuscrit. Cet accompagnement s'est révélé proche de ceux que j'ai produit pour les autres doctorant.es dont j'ai été le directeur de thèse et/ou collègues dont j'ai été le garant d'HDR, lors de leur phase d'écriture. Je dois mentionner ici qu'il a été particulièrement facile : sans doute du fait que la professionnelle doctorante que j'ai accompagnée - outre ses qualités personnelles remarquables - est une professionnelle aguerrie, habituée à l'écriture scientifique et qui avait depuis longtemps mûri son projet d'analyse. Le manuscrit a été achevé début septembre et la soutenance est fixée début décembre 2024. Une aventure courte, mais passionnante, et une thèse finalement excellente qui, je n'en doute pas, sera bientôt reconnue dans la communauté scientifique : le jury le confirmera dans quelques semaines.

Bien à vous. Bruno »

Bruno Milly

Sociologue, professeur à l'Université Lyon 2, membre du Centre Max Weber (UMR 5283)

Directeur de l'Ecole Doctorale Sciences Sociales (ED 483) Université de Lyon

J'ai eu la chance de m'inscrire dans le dispositif de la VAE en doctorat de sociologie au cours de l'année universitaire 2023/2024. J'ai ainsi récemment finalisé la rédaction d'une thèse que j'espère prochainement voir s'achever, sous réserve de la validation de la tenue de la soutenance par les rapporteurs (soutenance prévue début décembre 2024). Je me dois de souligner la place déterminante qu'ont occupée les différentes institutions impliquées dans le dispositif du doctorat en VAE au sein de l'université Lumière Lyon 2. Je tiens également à insister sur l'implication des acteurs avec lesquels j'ai été amenée à échanger au sein de ces institutions, et ce à toutes les étapes du processus.

En amont de la phase préparatoire du projet de thèse, j'ai pu disposer de renseignements précis et circonstanciés de la part du service commun de la formation continue sur le calendrier prévisionnel de mise en œuvre du dispositif au sein de l'université Lumière Lyon 2.

La consolidation du livret 1 (qui permet de synthétiser le parcours du candidat en le mettant en perspective de la réalisation d'une thèse en VAE) a été facilitée par les échanges réguliers que j'ai pu avoir, en tandem avec le service commun de la formation continue et la direction de la recherche et des écoles doctorales. Les interlocutrices avec lesquelles j'ai pu échanger ont veillé à clarifier toutes les interrogations qui étaient les miennes concernant les modalités d'accomplissement de ce diplôme. La marge de manœuvre qui m'a été accordée (notamment en termes de délai) pour faciliter la prise en charge de mon inscription par mon employeur témoigne d'une certaine souplesse et d'une flexibilité particulièrement appréciables pour une étudiante ne s'insérant pas dans un parcours de formation initiale.

L'accompagnement méthodologique et scientifique dont j'ai pu bénéficier pour consolider mon projet et rédiger le livret 2 (le manuscrit) a été déterminant et conséquent. Je souligne à cet égard l'implication de mon directeur de thèse qui m'a encadrée avec une grande disponibilité, que ce soit pour planifier des échanges dans le cadre d'un calendrier prévisionnel de travail mais également en cas de besoins plus ponctuels, ainsi que pour procéder à des relectures attentives ou encore, plus largement, pour me soutenir et m'accompagner dans cette entreprise prenante. Cet accompagnement a été réalisé avec une prise en considération des besoins spécifiques qu'impliquait mon statut professionnel (à savoir avec une activité à temps plein en parallèle).

Je dirais, pour synthétiser mon retour sur mon expérience de la VAE, que l'accompagnement dont j'ai pu bénéficier de la part des acteurs engagés dans ce dispositif, a été particulièrement adapté à ma situation. Tous mes interlocuteurs étaient particulièrement impliqués et soucieux de mettre en œuvre un accompagnement personnalisé ce qui a assurément été un atout, et même un ingrédient déterminant, dans la réalisation de cette thèse. - **Keltoume Larchet** - étudiante

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Le SCFC continue de conduire le déploiement de FCA Manager.

Depuis 2022/23, les activités Formation Continue et alternance du Service sont enregistrées dans FCA Manager ainsi que pour les UFR autonomes (CFMI, Institut de Psychologie).

Ce déploiement lui permet peu à peu de **fiabiliser les données** pour le pilotage financier et répondre aux demandes de l'agence comptable et de la Direction des Affaires Financières et **ministérielles** ...

Il est accompagné de Process facilitant une mise en qualité de données et une harmonisation des pratiques:

- Suivi facturation
- Procédure consultation RAF
- Prospection – devis
- Gestion des abandons et annulations
- Gestion des exonérations
- Gestion documentaire

Régulièrement des axes d'amélioration sont remontés à l'AMUE.

Un travail a été entrepris avec la DSI afin d'intégrer le **connecteur FCA vers SIFAC**, « **flux de vente** » avec comme objectif d'améliorer le process de facturation et de fiabiliser le suivi facturation.



Déploiement des enquêtes

Afin de répondre aux obligations de publications et dresser un bilan de la satisfaction des stagiaires en formation continue, nous menons depuis 2 ans, avec le service de l'OFIVE, des enquêtes à froid, à destination des publics de reprises d'études et des formations courtes.

3 autres objectifs :

- Mieux répondre à l'exigence des usagers et des financeurs
- Mieux cibler nos publics
- Poursuivre notre démarche d'amélioration continue

2 indicateurs à retenir :

- entre 82 et 86% de nos stagiaires sont satisfaits
- plus de 84 % des stagiaires estiment avoir atteint leurs objectifs

Le SCFC poursuit la mise en place de nouveaux process ou d'ajustements de process et de textes réglementaires ou mode opératoire dans une démarche d'amélioration continue.

Fidélisation des partenaires

Soirée des Partenaires Alternance



En juin dernier, le SCFC a choisi de faire (re)découvrir, à ses principaux partenaires et maîtres d'apprentissage, le Musée des Moulages, lieu atypique et privilégié de l'Université Lumière Lyon 2. En proposant une visite guidée des collections du MuMo, cet « Afterwork » a été l'occasion de remercier et d'offrir un temps de rencontre entre professionnels à celles et ceux qui accompagnent au quotidien nos apprentis, de leur présenter la nouvelle offre de formation et d'échanger librement pour renforcer les liens partenariaux. Cette soirée conviviale, en présence de la Présidence, a été très appréciée par la cinquantaine de participants qui ont également salué la belle prestation musicale réalisée par les étudiantes et étudiants du Diplôme de musicien intervenant (DUMI).

Parmi les témoignages

- « Merci pour ce moment partagé et pour nous avoir donné l'occasion de découvrir ce magnifique musée ».
- « Nous vous remercions encore une fois pour l'invitation. Nous avons réellement apprécié découvrir le musée tout comme la prestation des étudiants. Félicitations pour cet événement réussi ! »
- « Je tenais à vous remercier pour la belle soirée de mardi. C'était très agréable de pouvoir rencontrer l'équipe de l'université Lyon 2 dans ce très beau cadre que je ne connaissais pas. J'ai été impressionnée par la prestation de qualité des jeunes choristes, c'était très sympathique. Merci encore à toute l'équipe de l'université ! »
- « Ce soir, vous nous avez offert un véritable moment d'enchantement. Le lieu et les œuvres m'ont rempli de bonheur. Que dire de ce concert qui fût la cerise sur le gâteau. Merci infiniment. »

Participations à des salons en Formation Continue :

Le SCFC depuis 2023, est présents avec les composantes sur différents salons :

- Salon Sup'Alternance Studyrama,
- Salon de l'Apprentissage et de l'alternance
- JPO
- Journée nationale de la reconversion professionnelle le 14 novembre 2023
- 3ème édition du salon de l'évolution et la transition professionnelle organisée par le CIBC Rhône et Transitions pro le 11 avril 2024

Le SCFC participe également en tant que visiteur à des salons métiers.



ccroitre

Le SCFC est également membre du Comité Régional des certificateurs, animé par le **DAVA de Grenoble** et, participe à un projet « Etude de suivi des parcours VAE », dans le cadre de la sécurisation des parcours en VAE, avec Via Compétences.

Le SCFC rencontre régulièrement les OPCO (AFDAS, ATLAS, OPCO EP...) ou est présent dans les manifestations qu'ils organisent, pour assurer **la visibilité de l'Etablissement**.

Créée en mai 2024, la page LinkedIn du SCFC met en lumière l'actualité de l'alternance et de la formation continue de l'Université.

Ces actions menées avec et dans les réseaux et de maintien ou développement de partenariat, permettent :

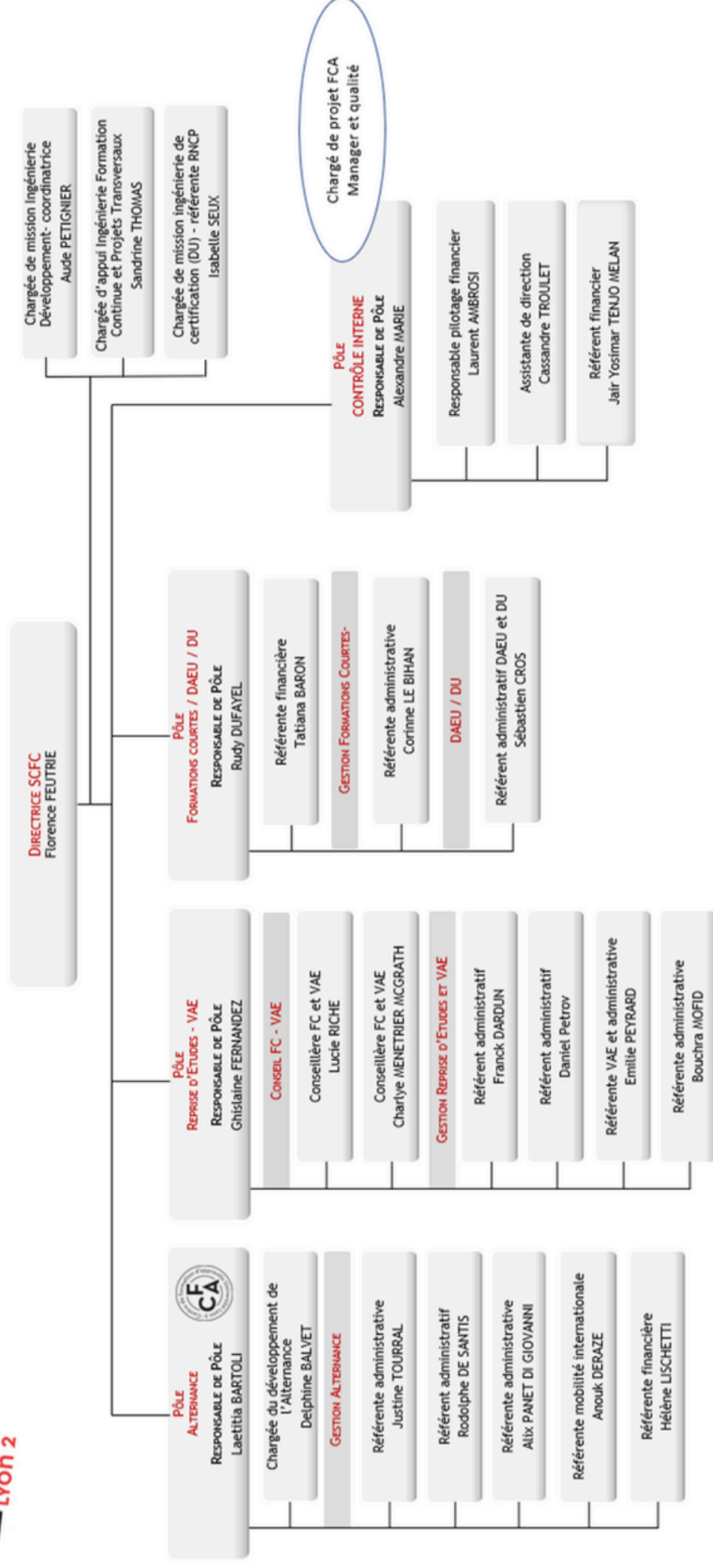
- d'assurer à l'Etablissement une meilleure visibilité au niveau Régional et National et d'asseoir ses actions dans le champ de la Formation professionnelle
- d'identifier le Service Commun de la Formation Continue de l'Université Lyon 2 comme un acteur clé dans le champ de la Formation Professionnelle
- d'assurer la promotion de notre offre autant auprès des financeurs, prescripteurs que des prospects
- d'appréhender avec le monde socio-économique nos projets de développement, de nous conforter dans nos orientations et/ou de consolider nos projets et connaître leurs priorités en termes de financement
- d'assurer une veille renforcée en matière de formation professionnelle et identifier au mieux les besoins des branches professionnelles
- développer et fidéliser des partenariats

Cette année, le SCFC, en collaboration avec la chargée de communication de la direction (DISS), a initié en deux temps une campagne d'affichage sur le réseau TCL de Lyon afin d'accroître sa visibilité sur le territoire. Cette dernière a été faite en deux temps : une campagne sur le réseau tramway et une campagne dans les arrêts de métro. Ainsi pendant 1 semaine, plus de 200 affiches ont pu être visibles auprès d'une audience de 700 000 voyageurs.



ANNNNEXES

ANNEXE 1



ANNEXE 2 : extrait du BPF 2023

C. BILAN FINANCIER HORS TAXES : ORIGINE DES PRODUITS DE L'ORGANISME	
Produits provenant :	
- des entreprises pour la formation de leurs salariés	
- des organismes gestionnaires des fonds de la formation professionnelle pour des actions dispensées dans le cadre :	
des contrats d'apprentissage	
des contrats de professionnalisation	
de la promotion ou de la reconversion par alternance	
des projets de transition professionnelle	
du compte personnel de formation	
des dispositifs spécifiques pour les personnes en recherche d'emploi	
des dispositifs spécifiques pour les travailleurs non-salariés	
du plan de développement des compétences ou d'autres dispositifs	
Total des produits provenant des organismes gestionnaires des fonds de la formation (total des lignes a à h)	
- des pouvoirs publics pour la formation de leurs agents (Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif)	
- des pouvoirs publics pour la formation de publics spécifiques :	
- de contrats conclus avec des personnes à titre individuel et à leurs frais	
- de contrats conclus avec d'autres organismes de formation (y compris CFA)	
Autres produits au titre de la formation professionnelle	
TOTAL DES PRODUITS RÉALISÉS AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (total des lignes 1 à 11)	

1	214630
a	6620756
b	717624
c	0
d	0
e	428661
f	0
g	0
h	5867
2	7772908
3	671290
4	0
5	109533
6	8100
7	49937
8	0
9	893959
10	0
11	63030

Instances européennes	
État	
Conseils régionaux	
France travail (ex Pôle emploi)	
Autres ressources publiques	

ANNEXE 3

TYPE INGENIERIE	OBJECTIFS	COMPOSANTE	DIPLÔME	INTITULE	Partenariat
TRANSFORMATION DU - BLOCS de compétences Master IDS	Reconnaissance nationale des diplômes / CPF	ASSP	DU	LOGEMENT D'ABORD	Partenaire : ORSPERE
CREATION	prépa concours	SEG	DU	Prépa concours agrégation SES	
CREATION	prépa concours	SEG	DU	Prépa concours agrégation ECO-GESTION	
TRANSFORMATION DU - BLOCS de compétences Master ERGONOMIE	Restructuration offre IETL filière ergonomie	IETL	DU	DUFSEA -Diplôme Supérieur en Ergonomie Appliquée bac + 3/ 4	non
CREATION DIU	Professionnalisation salariés	SEG	DIU	Gestion de Crise environnementale QHSE > avec 5 partenaires : Mines, centrale, Lyon2, Lyon3, Grenoble ?)	Partenariat enseignements avec un OF IRMA Coaccréditation : Centrale Lyon, Les Mines Saint Etienne, ENTPE, Lyon 1, Lyon 3, Lyon 2, avec un parcours Lyon2 : parcours RISE
TRANSFORMATION DU - BLOCS de compétences Master GENRE	Reconnaissance nationale des diplômes / CPF	ASSP	DU	EGALITES	
CO CERTIFICATION	Restructuration offre IETL filière ergonomie	IETL	DU	DUAET - Analyse Ergonomique du Travail bac + 3	non
TRANSFORMATION - DU	Professionnalisation salariés	IETL	DU	Droit social : santé au travail et développement durable (Ex DUTRA/ DU GRH)	non
CO-CERTIFICATION	Reconnaissance nationale des diplômes / CPF	LANGUES	DU	DIALOGUES	Co-certificateurs : Université de LILLE, INALCO, Lyon 2 Partenaires : ORSPERE
CREATION DU puis CO-CERTIFICATION	Reconnaissance nationale des diplômes / CPF	LESLA	DU	DU ILLESTRISME	
CREATION DU Interdisciplinaire Chaire Tralim	Valorisation de la recherche	T&T, SEG, Psycho, ASSP	DU	Alimentation	Partenaire privé : LYFE à minima
CREATION DU	Passerelle vers la recherche Structuration offre IETL filière ergonomie	IETL	DU	DU ERGONOMIE : conduite de projet, transformation du travail et développement durable	ADEME, collectivités territoriales, entreprises concernées Développement durable
CREATION DU	Professionnalisation salariés	CFMI	DU	DUDI // DUMI mais en local seulement sans appui du ministère	non